



PENCRAN

infos

Avril 2025
n° 236

Edito du maire

Le 19 mars dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif pour l'année 2025.

Pour ce dernier budget du mandat, nous avons choisi de consolider le rétablissement de nos finances municipales et de poursuivre le désendettement de la commune.

Première satisfaction, nos dépenses sont maîtrisées, que ce soit les charges à caractère général ou les dépenses de personnel. Nous avons atteint un certain équilibre qui nous permet, dans un contexte général très tendu, de conserver tous nos services municipaux, en quantité et en qualité.

Je tiens, encore une fois, à féliciter tous les agents municipaux pour leur sérieux, leur professionnalisme et leur sens des responsabilités et de l'intérêt général.

En fonctionnement, 2025 sera la première année où nous aurons à participer financièrement à l'extension de la ligne Ar Bus sur la commune de Pencran et cela se fera sans augmentation des taxes municipales.

Dans le domaine des investissements, l'église va être de nouveau, et sans doute pour la dernière fois, le plus grand chantier public. La crise gouvernementale qui a gelé les fonds de l'Etat dédiés à la culture et nous a obligé de stopper le chantier jusqu'à nouvel ordre (cet arrêt dure depuis le mois de septembre) a provoqué un retard de presque un an qui a des conséquences sur tous les autres

dossiers d'envergure de la commune, reportés d'autant.

Cela ne nous empêche pas de poursuivre la modernisation de la voirie communale et de sa sécurisation. Les rues Xavier Grall et Anatole Le Braz, des Noisetiers vont être en partie ou en intégralité rénovées. Les chicanes au bourg vont être pérennisées. Pour résoudre les difficultés liées au car scolaire à Keroullé, un nouvel arrêt va être créé à l'entrée de la rue des Agapanthes.

Les bâtiments municipaux n'ont toujours pas terminé leur cure de sécurisation et de modernisation de leurs installations énergétique, informatique et téléphonique. Cela devrait être quasiment terminé en 2025 (l'Arvest excepté).

Au stade de Keranna, le terrain B va être doté de petits buts pour le foot à 8 et d'un pare ballon sur sa longueur.

Nous allons continuer de moderniser l'éclairage public en poursuivant le remplacement des ampoules par des leds et en installant des détecteurs de présence sur les bâtiments municipaux du bourg.

Dans un souci de logique urbaine nous sommes aussi en train de faire l'acquisition d'une réserve foncière aux abords du lotissement de Keroullé.

Cet dernière année du mandat va donc connaître, encore une fois, une action municipale très dynamique.

Stéphane Hervoir, Maire

Dans ce numéro

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Date à retenir - Cimetières - CM du 19/03/25
CR du CCAS du 21/03/25 - Offre d'emploi
MarSoins - Avis aux propriétaires de chiens

CAPLD

Maison Sport Santé

ENFANCE JEUNESSE

Carnaval à l'Arc-en-Ciel

ÉCOLE

Classe des CM1.CM2 - Portes Ouvertes Enfance
Chorale de l'école

VIE ASSOCIATIVE

Les Sentiers de Pencran APAF
Pencran Patrimoine US Pencran

DIVERS

Concerts au Deus'Ta - Distributeur de pizzas
Groupement d'achat pellets et bois de chauffage

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous

Contactez le 02 98 85 04 42

Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30

Contacts des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.fr



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : quentinjezequelmpt@gmail.com

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Horaires de la mairie

lundi et mercredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

mardi et jeudi : de 8h à 12h

vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

le premier samedi du mois : de 9h à 12h

le 4 avril et le 2 mai

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **28 avril** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.fr

ETAT CIVIL

Naissance

- Tim SEGALEN né le 14 mars

Décès

- Claude GODEFROY décédé le 24 mars

URBANISME

Déclarations préalables

- Mme LESOUËF panneaux photovoltaïques
- M. LOOTENS clôture + abri de jardin
- M. HÉMON clôture
- M. ROUÉ piscine
- M. LONGEARD ravalement + portail
- M. METAYER panneaux photovoltaïques
- SDEF plateforme recharges voitures électriques et hybrides

Permis de construire

- M. LAIRAN maison individuelle
- M. HILLION démolition + construction d'une véranda
- M. PLACIAL/Mme ABIVEN maison individuelle

PENCRAN INFOS n° 236 - avril 2025 - pencran-infos@pencran.fr

Directeur de publication :	Stéphane Hervoir
Secrétariat de rédaction :	Annick Jaffrès et Jean-Pierre Le Bourdon
Photos et illustrations :	Mairie de Pencran et contributeurs
Conception et mise en page :	Commission Pencran infos
Impression :	Mairie de Pencran
Tirage :	910 exemplaires

Date à retenir :

- Inauguration kiosque pizzas samedi 5 avril 11h30 à 13h30 Kernevez

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en avril 2009 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs **16 ans** et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

PENCRAN
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE
Avec l'appli



Gratuit et 100% anonyme
Abonnez-vous sans tarder

Horaires des déchèteries de Daoulas et de Plouédern

du lundi au samedi hors jours fériés

- du 1^{er} mars au 31 octobre
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Mise à jour des concessions aux cimetières

La commune de Pencran invite les concessionnaires de sépultures à se présenter en mairie pour mise à jour de leur dossier. Cette démarche est essentielle pour assurer la conformité des concessions funéraires avec la législation en vigueur et garantir le respect dû aux défunts.

Pourquoi cette mise en conformité est-elle nécessaire ?

Les concessions funéraires sont soumises à des réglementations précises concernant leur durée, leur entretien et leur renouvellement. Une concession non renouvelée peut être considérée comme abandonnée, ce qui peut entraîner sa reprise par la commune. Il est donc primordial que les concessionnaires ou leurs ayants droit maintiennent à jour leurs informations auprès des services municipaux.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Les concessionnaires concernés sont invités à se rendre à la mairie. Lors de cette visite, les services municipaux vérifieront la conformité de la concession et informeront les concessionnaires des éventuelles démarches à entreprendre, telles que le renouvellement ou l'entretien nécessaire.

Quels sont les risques en cas de non-conformité ?

Une concession funéraire non conforme ou laissée à l'abandon peut faire l'objet d'une procédure de reprise par la commune. Cette procédure, encadrée par le Code Général des Collectivités Territoriales, vise à garantir le bon ordre et la salubrité des cimetières. Elle peut aboutir à la réaffectation de la sépulture si aucune action n'est entreprise par le concessionnaire ou ses ayants droit d'où la nécessité d'avoir un dossier à jour.

Contact et informations supplémentaires : mairie au 02 98 85 04 42 ou par courriel mairie@pencran.fr

La mairie de Pencran compte sur la coopération des concessionnaires pour préserver la dignité de nos cimetières et honorer la mémoire de nos défunts.



Compte rendu du Conseil Municipal du 19 mars

Vote des taux d'imposition

Après discussion en commission des finances, le Maire propose de **ne pas augmenter les taux en 2025**.

Le taux de la taxe sur le foncier bâti reste donc à 37,94 %, celui sur le foncier bâti à 43,25 % et celui de la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) reste à 15,57 %.

Vote du Budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 est présenté par Stéphane HERVOIR. Il précise qu'il a fait l'objet d'un travail de préparation et d'arbitrages de la commission des finances.

• Section de Fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **2 107 100 €**.

Les principales dépenses sont :

Charges à caractère général	494 635 €	23,5 %
Charges de personnel	1 213 150 €	57,6 %
Charges de gestion courante	143 420 €	6,8 %
Virement à la section investissement	153 015 €	7,3 %
Divers	102 880 €	4,8 %

Les principales recettes sont :

Impôts et taxes	1 341 000 €	63,6 %
Dotations et participations	481 990 €	22,9 %
Produits des services et ventes diverses	259 000 €	12,3 %
Divers	25 110 €	1,2 %

• Section d'Investissement :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **1 342 492 €**.

Les principales recettes sont :

Excédent du fonctionnement 2024	397 370 €	29,6 %
Excédent de l'investissement 2024	366 980 €	27,3 %
Excédent prévu du fonctionnement 2025	153 015 €	11,4 %
FCTVA (récupération de 16 % de la TVA 2023)	90 000 €	6,7 %
Taxe d'aménagement prévue pour 2024	50 625 €	3,8 %
Amortissement	70 000 €	5,2 %
Subventions dont la réponse positive nous est déjà parvenue	214 502 €	16 %

Les principales dépenses sont :

Eglise	525 137 €	39,1 %
Voirie	234 600 €	17,5 %
Remboursement des emprunts	133 360 €	10 %
Bâtiments communaux	115 500 €	8,6 %
Site internet	5 000 €	0,4 %
Eclairage public	36 500 €	2,7 %
Réserve foncière	120 000 €	9 %
Renouvellement/achats matériel technique	81 500 €	6 %
Terrain de sports	50 000 €	3,7 %
Aménagement de terrains espaces verts	16 000 €	1,2 %
Gestion des eaux pluviales urbaines	12 270 €	0,9 %
Opérations d'ordres financières	12 625 €	0,9 %

Subvention pour le CCAS

Afin de permettre au CCAS d'équilibrer son budget 2025, le maire propose à l'assemblée qu'il lui soit attribué une subvention à hauteur de 2170 €

Pose d'une borne IRVE - Convention d'occupation du domaine public.

Gérard LE MEUR explique le projet aux conseillers. Il s'agit de permettre l'installation d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE).

Cette borne est prévue place du bourg, entre le bar-restaurant Deus'ta et le cabinet infirmier.

Cette installation est entièrement à la charge du SDEF.

Le Maire demande l'accord du Conseil d'autoriser l'occupation du domaine public, nécessitant la conclusion d'une convention.

Dénomination et numérotation de voirie à Loguellaou 3.

Suite à la création de la troisième tranche du lotissement à Loguellaou, François MOREAU propose de donner le nom de «rue Feunteun Marie» à la nouvelle rue concernée.

Réseau Ar Bus.

Le maire informe l'assemblée qu'une réunion publique se tiendra au Hangar à Landerneau le 2 avril 2025 à 19h au sujet de la nouvelle DSP «Ar Bus» pour Landerneau, Plouédern et Pencran pour la rentrée 2027.

Compte rendu du CCAS du 21 mars

Compte Financier Unique 2024

Après présentation des comptes administratifs 2024, les membres du CCAS ont voté à l'unanimité les comptes résumés ainsi :

Section fonctionnement : excédent de 3 830,87 €

Section investissement : excédent de 13 900,50 €

Affectation des résultats

Ces excédents sont affectés respectivement en recette aux sections fonctionnement et investissement du budget 2025.

Budget primitif CCAS 2025

Le Conseil d'Administration décide de se prononcer sur une proposition de budget primitif 2025 qui se résume ainsi :

La section de fonctionnement s'équilibre à 6 200 € ;

la section d'investissement s'équilibre à 13 900,50 €

Pour rappel, sur demande auprès du CCAS, des **prêts d'honneur** d'un montant maximum de 1 500 €, sans intérêt, peuvent être accordés sous condition de ressources, à de jeunes Pencranais pour aider au financement de leurs études.

Par ailleurs, la commune est adhérente de l'**Epicerie solidaire** de Landerneau. Ainsi, les Pencranais en situation financière difficile peuvent bénéficier de ce service sous certaines conditions. Il convient de s'adresser au CCAS de Landerneau chargé de l'instruction des demandes d'accès à la Boutique Ar Stalig.

Offre d'emploi : la mairie recherche son futur Secrétaire Général

La commune de Pencran recherche un Secrétaire Général de mairie (h/f) en prévision de la prochaine cessation de fonction (retraite) de l'agent en poste.

L'offre d'emploi complète est consultable sur le site **emploi-territorial.fr**

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae + dernier arrêté de situation administrative + dernier entretien professionnel) sont à adresser pour le **25 avril 2025** :

- sur le site internet emploi territorial : <http://www.emploi-territorial.fr/emploi-mobilite/>

- par mail rh@pencran.fr ou dgs@pencran.fr

- ou par voie postale à l'attention de Monsieur Le Maire, place de la Mairie, 29800 PENCRAN

Camion MarSOINS

Vendredi 14 mars le camion du MarSOINS du Bout du Monde s'est installé place des 9 Chênes, pour proposer gratuitement et anonymement, des dépistages dentaires.

Clémence Le Goff, la coordinatrice de l'association, et son équipe de bénévoles, ont accueilli les personnes intéressées. Parmi ces bénévoles, Monique, la dentiste. Une file d'attente s'est constituée avant même le début des consultations, et s'est poursuivie tout au long de la matinée. Certaines personnes qui s'étaient présentées peu avant la fin des consultations, n'ont pu être vues par le médecin mais ont été réorientées vers une autre proposition de dépistage.

Au vu du succès rencontré par le MarSOINS du Bout du Monde lors de ses deux passages à Pencran, nul doute que ce dispositif répond à des besoins réels.

Le MarSOINS reviendra cet été sur une autre thématique (date et thématique communiquées ultérieurement).



A l'attention des propriétaires de chiens

Les propriétaires de chiens se doivent de respecter leur voisinage afin que ce dernier ne subisse pas la gêne occasionnée par les divagations et les aboiements de leur animal.

Il est interdit de laisser les chiens souiller la voie publique, les pelouses, les plates-bandes des espaces verts et des jardins publics, les aménagements, ainsi que les terrains des particuliers. Ce n'est pas la destination de ces espaces.

Chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal par tout moyen approprié.

D'autre part, la divagation est interdite sur le territoire communal. Les propriétaires de chien doivent tenir leurs animaux en laisse sur la voie publique.

Rappel : en cas de non-respect de ces interdictions, l'infraction est passible d'une **contravention de 35 €**.

La Maison Sport Santé du Pays de Landerneau-Daoulas

La Maison Sport Santé itinérante accompagne, oriente et conseille toutes les personnes souhaitant reprendre ou démarrer une activité physique, à des fins de santé ou de bien-être, quel que soit leur âge ou leurs capacités physiques.

Elle est portée par la CAPLD, l'UFOLEP, le Pôle Métropolitain du Pays de Brest et leurs partenaires dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Contact : 07 80 61 68 42 maisonsportsantebrest@ufolep.org

Permanence les mardis de 9h30 à 12h30 (hors vacances scolaires) à Landerneau

Permanence les mardis de 13h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) en alternance à Dirinon, St-Thonan, l'Hôpital-Camfrout, Ploudiry, Hanvec.

Comment bénéficier de l'accompagnement de la Maison Sport Santé ?

1 PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pour son bilan médico-sportif au
07 80 61 68 42 ou sur <https://maisonsportsantebrest.org>

Avec un **médecin** pour obtenir sa prescription d'activité physique adaptée (non-obligatoire)



2 BILAN MÉDICO-SPORTIF INDIVIDUALISÉ

Bilan de 1h
avec un membre de l'équipe, enseignant en
activité physique adaptée



3 ORIENTATION

Vers les partenaires, professionnels qualifiés,
Clubs labellisés sport-santé,
Clubs sportifs, Pratique autonome
selon le profil, suite au bilan médico-sportif



4 SUIVI

D'un an, par des rendez-vous réguliers
destinés à mesurer les bienfaits obtenus
ou vos difficultés.



La Maison Sport Santé, c'est pour qui ?



La Maison Sport Santé du Pays de Landerneau-Daoulas s'adresse à toute personne :

- En bonne santé qui n'a jamais pratiqué d'activité physique, ou n'en a pas fait depuis longtemps, et qui souhaite s'y remettre en étant accompagnée,
- Souffrant d'affection de longue durée (ALD) ou de maladie chronique et pour lesquelles il a été recommandé et prescrit par un médecin de pratiquer une activité physique adaptée et accompagnée,

Structures & clubs : Devenez partenaires !

La Maison Sport Santé s'adresse à toute association sportive, structure ou club proposant ou souhaitant proposer du sport-loisir, bien-être et/ou du sport-santé :

- En formant vos encadrants professionnels et bénévoles au sport-santé et à l'accueil de personnes en situation de maladie chronique et/ou de sédentarité,
- En vous accompagnant vers votre labellisation et votre référencement sur «Bretagne Sport-Santé» permettant aux pratiquants et praticiens de vous identifier,
- En vous orientant des publics suite aux bilans médico sportif réalisés par la Maison Sport Santé.



ENFANCE JEUNESSE

Carnaval à l'Arc-en-Ciel

Déguisés en coccinelle, en pirate ou encore en ours, les enfants de la Compagnie des Doudous et du Jardin d'Enfants ont défilé dans le bourg avec le sourire. Ils étaient fiers de montrer leurs jolis costumes aux enfants de l'école et au personnel de la mairie venu les applaudir.

Au programme de la matinée, danse, défilé et crêpes-party.

Joie et bonne humeur étaient les maîtres-mots de cette matinée ensoleillée.



Classe des CM1-CM2 d'Estelle BEUZIT



Debout de gauche à droite, en partant du fond :
 Luka BARBIER, Noam KERMOAL, Elyas HOUMADI,
 Alexis BOUVIER, Kenan CHALEIX, Laena DROCOURT,
 Emmy KERAMBRUN NOUALI,
 Estelle BEUZIT (enseignante)
Rang du milieu : Kayna CORBEL, Tessa DISSEZ,
 Nolann LE FLOCH, Nolan RAOUL, Luka HELOUIS,
 Manon CRENN, Leyla SOW, Pauline LANGUENOU
Devant : Léonie WALLON-INACIO, Malonn CHITRE,
 Charlie MORIN, Ethan BALESTRA, Layanna MOREL,
 Louna BAUWENS, Elena KERSALE,
 Mohea BENHAMOU.

Portes Ouvertes secteur Enfance

A l'occasion des Portes Ouvertes de l'école Lucien Kerlann le **samedi 8 mars**, les familles des futurs élèves sont venues, nombreuses, découvrir les salles de classes et échanger avec les enseignantes. L'APE également présente à l'école ce jour-là, expliquait aux visiteurs, autour d'un "café-gâteaux", l'importance de l'association dans le financement des différents projets de l'école.

Comme chaque année, les services liés à l'Enfance et à la Petite Enfance se sont associés aux Portes Ouvertes de l'école et accueillaient les familles à l'Arc-en-Ciel dans leurs locaux. Là aussi, les visiteurs étaient nombreux. Certains venaient se renseigner sur les services périscolaires (cantine, garderie, ALSH). D'autres étaient venus pour le Jardin d'Enfants qui accueille les petits à partir de 2 ans. Dans le hall de l'Arc-en-Ciel, le RPE (Relais Petite Enfance), l'association pencranaise d'assistantes maternelles "La Compagnie des Doudous", et la MAM pencranaise "Le Nid Douillet" complétaient l'offre d'accueil du jeune enfant.

Tout au long de la matinée, les responsables de services et les différentes professionnelles du secteur Enfance ont répondu aux multiples interrogations des parents qui avaient sans doute besoin d'être rassurés, car, pour ce qui était des enfants, ils s'étaient déjà appropriés les espaces et ne voulaient plus repartir !



Chorale de l'école

L'école Lucien Kerlann possède, elle aussi, sa chorale, et le **mardi 18 mars**, tous les élèves, des GS aux CM, ont présenté le fruit de leur travail devant une assistance très nombreuse.

Au programme, des chansons parmi lesquelles : "J'habite une maison citrouille", "Sailing", "Rockollection", le "Chant des Partisans" (pour les CM). La chanson finale "Aux temps préhistoriques" a été interprétée par l'ensemble des élèves.

Un moment de partage très apprécié de tous, enfants, parents et grands-parents.

Un grand merci aux enseignantes pour cette parenthèse musicale.

L'APE, très impliquée pour accompagner financièrement, tout au long de l'année, les projets de l'école, a proposé une vente de pizzas à la fin du spectacle.



Les Sentiers de Pencran

Une dizaine de volontaires de l'association a rouvert, mi mars, un chemin tombé partiellement en désuétude entre l'ancienne ferme de Keroullé et les lieux-dits Lanrinou/Keranhoat.

Ce nouveau passage permet d'améliorer le maillage des chemins de randonnée de la commune.

Attention, cette portion est assez pentue. A découvrir !

Nouveau : retrouvez l'association sur Facebook : [Les Sentiers de Pencran](#)



Le tracé ouvert en rouge, le chemin de Keroullé en jaune
Le chemin Rosquelen/Lanrinou-Keranhoat en bleu

APAF

Carnaval de la Lune Etoilée, J-365

Après avoir dit Kenavo au Black Daniel's, nous démarrons un nouveau projet de construction du char qui représentera notre commune au prochain carnaval de Landerneau du **9 au 12 avril 2026**.

Aujourd'hui, nous n'en sommes qu'au début du projet alors, si vous êtes créatifs, bricoleurs et motivés, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de constructeurs ! Au programme : gros-œuvre, peinture, décoration, création d'accessoires et une bonne dose de bonne humeur !

Location de matériel

A l'approche des beaux-jours, pour tout évènement (anniversaire, mariage, baptême...), l'APAF propose aux Pencranais la location de 2 barnums pliants 3m x 3m en structure aluminium avec côtés, gouttière (en cas d'utilisation des 2 barnums) et sacs à lester. Les tarifs appliqués sont les suivants : 25 € la journée/barnum, 50 € le week-end/barnum.

Nous louons également des assiettes et jeux de couverts (0,50 €/personne, maximum 100 personnes).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail (asso.paf29800@gmail.com ou au 06 62 41 54 41



Pencran Patrimoine

Le kig ha farz du **2 mars** a été un succès avec plus de 300 parts vendues, un chiffre stable depuis quelques années. L'association remercie les fidèles convives et leur donne rendez-vous pour la dixième édition en mars 2026.

Vendredi 28 mars, Hervé Lossec est venu à l'Arvest expliquer à l'assistance que «nous parlions breton sans le savoir». Une soixantaine de personnes, bretonnantes ou pas, a appris à reconnaître les bretonnismes (une tournure propre à la langue bretonne passée dans la langue française) et à parfois redécouvrir avec humour des insultes, jurons et autres amabilités bretonnes.



US Pencran

L'opération ferraille des **7 et 8 mars** a été un succès. 3 bennes ont été remplies par les apports de particulier ou entreprises sur site, ou la collecte à domicile pour les objets les plus lourds/volumineux. L'US Pencran remercie les apporteurs.

Samedi 29 mars l'Arvest à, une nouvelle fois, vibré au son des années 80-90.

L'US Pencran Animation remercie tous les participants et l'équipe des années 80 pour cette soirée de folie !!! Encore un succès grâce à vous tous.

Rendez-vous l'an prochain pour ces 2 opérations.



2 concerts au Deus'ta le samedi 12 avril

Le Deus'ta reçoit les Gipsy Kids le 12 avril, ce sera l'opportunité d'assister à 2 concerts (entrée libre et gratuite) :

- **Un concert dédié aux enfants avec les Ty'Per à 17h30**

Les Ty'Per est un trio de musiciens chevronnés qui ont gardé leur âme d'enfant. Leur spectacle jeune public, de 4 à 104 ans, vous fera découvrir leur univers ironiquement sérieux, mais surtout très drôle. Nourris de leurs nombreuses expériences (musique, animation), les trois acolytes n'hésitent pas à faire chanter et participer les enfants pour un concert mémorable dont on ressort le sourire aux lèvres. Depuis deux ans, Les Ty'Per ont joué devant des milliers d'enfants.

- **MZH Project à 21h**

Le MZH Project n'est pas une vaste entreprise scientifique destinée à sauver la planète, mais un trio formé de membres du groupe Merzhin qui nous font visiter au cours de leur set, le formidable zoo de la musique. On y retrouve toutes les espèces les plus fabuleuses : de Elvis à Indochine, des Doors à Jo Dassin, en passant par les années folles du disco ! Un formidable voyage à travers les âges, les modes et les courants qui composent un pan de l'histoire exceptionnelle de la musique.

L'équipe du parc animalier se compose de 2 guitares, acoustique et électrique, saupoudrées d'une touche de basse. Ceci étant bien sûr agrémenté en accompagnement de saxophone, trompette, bombarde et autres curiosités soniques, et délicatement arrosé d'un kit rythmique d'une finesse absolue bien évidemment.



Mise en service du distributeur de pizzas

Le distributeur en libre-service installé à Kernevez depuis trois semaines a reçu ses premières pizzas lundi 31 mars.

Il s'agit d'un des 1056 équipements de la société JustQueen. Vous pouvez commander 24h/24 et 7j/7 : sur place, en ligne, ou via l'application à télécharger sur votre smartphone



Pour marquer cette ouverture, JustQueen vous invite à venir découvrir et déguster gratuitement les différentes sortes de pizzas proposées dans l'appareil

**samedi 5 avril
de 11h30 à 13h30
à Kernevez**

Groupement d'achat de pellets et bois de chauffage

Un groupement d'achat de bois de chauffe et de palettes de pellets s'est mis en place depuis 2023 sur le plateau Ploudiry/La Martyre. Il s'étend aussi sur les communes environnantes dont Pencren. Le groupement propose différentes marques de produits dont Celticoat, Crépito et Piveteau. Plus le nombre de palettes précommandées est important, meilleure est la négociation avec le fournisseur ; 120 palettes vendues en 2024. Les commandes se font du 1er au 30 avril avec livraison à domicile de la mi-mai à la mi-juin.

Pour plus d'informations et éventuellement rejoindre le groupement d'achat, vous pouvez contacter Benoît Le Goazigo au 06 04 15 82 17

